



Conseil économique et social

Distr. générale
13 décembre 2023
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante-cinquième session

New York, 27 février-1^{er} mars 2024

Point 3 m) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour examen et décision :
développement des statistiques régionales

Rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique sur le développement des statistiques en Asie et dans le Pacifique

Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2023/325 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique sur le développement des statistiques en Asie et dans le Pacifique, qui est soumis à la Commission pour examen et décision.

* [E/CN.3/2024/1](#).



Rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique sur le développement des statistiques en Asie et dans le Pacifique

I. Introduction

1. Depuis le précédent rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) sur le développement des statistiques en Asie et dans le Pacifique (E/CN.3/2019/7), soumis à la Commission de statistique pour examen en mars 2019, le monde a connu une période de grande incertitude et de bouleversements. La région et le monde doivent faire face aux changements climatiques, aux catastrophes anthropiques, à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et aux conflits militaires.

2. Malgré les défis auxquels sont confrontés les 53 membres et les 9 membres associés¹ de la CESAP, répartis sur 11 fuseaux horaires, qui font toute la diversité de la région de l'Asie et du Pacifique, la période à l'examen a été caractérisée par une innovation rapide et par le renforcement de la collaboration et des partenariats. La région abrite 60 % de la population mondiale ; aussi, ce qui s'y passe revêt une importance mondiale et peut servir d'exemple à d'autres pays et régions.

3. Depuis 2016, les systèmes statistiques nationaux de la région de l'Asie et du Pacifique ont présenté 66 examens nationaux volontaires au forum politique de haut niveau pour le développement durable, dans le cadre des efforts déployés par leurs pays respectifs pour exécuter le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Vingt-neuf systèmes statistiques nationaux ont présenté le deuxième examen national volontaire de leur pays, souvent en utilisant de meilleures sources de données, telles que les données administratives.

4. Le présent rapport porte sur les activités de développement des statistiques menées en Asie et dans le Pacifique pour renforcer les systèmes statistiques nationaux conformément au document intitulé « Faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : vision et cadre d'action collectifs de la communauté statistique de l'Asie-Pacifique » (E/ESCAP/CST(5)/1/Rev.1), la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté » (ESCAP/CST/2018/7) et la Décennie Asie-Pacifique de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (2015-2024). Il fait le point sur les progrès réalisés par rapport à ces accords-cadres et recense les difficultés auxquelles se heurtent les systèmes statistiques nationaux en Asie et dans le Pacifique, ainsi que certaines initiatives de premier plan qui ont été lancées pour renforcer ces systèmes.

5. Dans la communauté statistique de l'Asie-Pacifique, des groupes et des communautés de pratique ont été créés pour appuyer les accords-cadres susmentionnés. Un examen est en cours afin de garantir que ces groupes continuent à servir efficacement les ambitions régionales. On trouvera dans le présent rapport les premières conclusions des recherches et les orientations futures des travaux de ces groupes.

6. En conclusion, la CESAP propose que la Commission de statistique prenne des mesures visant à faciliter la diffusion partout dans le monde d'initiatives régionales en matière de bonnes pratiques, à fournir une assistance coordonnée et adaptée aux besoins des pays, à faire participer davantage les pays à la mise à l'essai des directives

¹ La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) compte 53 membres et 9 membres associés. Quatre États membres ne sont pas situés dans la région elle-même.

et des méthodes statistiques, et à adopter des modalités de collaboration plus inclusives pour renforcer encore la collaboration avec toutes les régions du monde.

II. Résumé des progrès accomplis

7. Dans la Déclaration, les représentants des membres et membres associés de la CESAP ont reconnu que des statistiques fiables et actualisées étaient indispensables à la prise de décisions fondées sur des données factuelles et d'une importance capitale pour promouvoir la transparence, la responsabilisation et des sociétés inclusives. Ils ont également réaffirmé leur engagement à faire en sorte que les statistiques officielles soient facilement disponibles, accessibles et utilisées à des fins d'analyse fructueuse et de prise de décisions transparente, conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle.

8. En 2016, le Comité de statistique a adopté la vision et le cadre d'action collectifs de la communauté statistique de l'Asie-Pacifique. Les efforts de collaboration prévus dans ce document se concentrent sur cinq domaines d'action : faire participer les utilisateurs et investir dans les statistiques ; garantir la qualité et donner confiance dans les statistiques ; utiliser des statistiques intégrées aux fins d'une analyse intégrée ; moderniser les processus de production statistique ; développer l'ensemble des compétences requises. Dans cette vision et ce cadre d'action collectifs, la communauté statistique s'engage à élargir et à renforcer les partenariats mondiaux, régionaux et sous-régionaux, en s'appuyant sur les initiatives existantes en matière de développement des capacités statistiques en Asie et dans le Pacifique (voir figure ci-après).

Figure

Programme de travail de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique dans le domaine statistique

Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté »			
Reconnaître que des statistiques fiables et actualisées sont indispensables à la prise de décisions fondées sur des données factuelles et d'une importance capitale pour la transparence, la responsabilisation et des sociétés inclusives	Confirmer que la statistique officielle est un élément indispensable du système d'information de toute société démocratique, fournissant aux administrations publiques, au secteur économique et au public des données concernant la situation économique, démographique et sociale et la situation de l'environnement	Souligner que les changements porteurs de transformation dans le cadre de la production et de l'utilisation de statistiques officielles sont un impératif pour réussir la mise en œuvre du Programme 2030	Réaffirmer la responsabilité de faire en sorte que les statistiques officielles soient disponibles, accessibles et utilisées à des fins d'analyse fructueuse et de prise de décisions transparente, conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle

<p>Vision et cadre d'action régional collectifs^a</p> <p>D'ici à 2030, les systèmes statistiques nationaux seront dotés des capacités et des moyens d'élaborer et de fournir en temps utile des produits et services novateurs et fiables répondant aux besoins de statistiques urgents et en constante évolution du Programme 2030</p>				
Domaines d'action				
Faire participer les utilisateurs et investir dans les statistiques	Garantir la qualité et donner confiance dans les statistiques	Utiliser des statistiques intégrées aux fins d'une analyse intégrée	Moderniser les processus de production statistique	Développer l'ensemble des compétences requises
Comité de statistique				
Groupes et communautés de pratique : Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique, Groupe directeur régional sur les statistiques démographiques et sociales, groupe de travail technique sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique, communauté de pratique sur l'intégration des données et Réseau pour la coordination de la formation à la statistique				

^a Voir [E/ESCAP/CST\(5\)/1/Rev.1](#).

9. En 2019, la CESAP a élaboré un cadre unique de suivi et d'évaluation pour la vision collective et la Déclaration. Ce cadre comporte un diagramme des résultats, qui présente les fondements du cadre, et une matrice de résultats comprenant 20 indicateurs de performance, ainsi que des valeurs de référence et des valeurs cibles pour 2030. Le tableau ci-dessous présente des informations sur les progrès réalisés par les systèmes statistiques nationaux en Asie et dans le Pacifique dans les cinq domaines d'action, au regard du cadre de suivi et d'évaluation.

Tableau

Données relatives au cadre de suivi^a

Domaine d'action et engagement	Indicateur	Tendance	État
A : Faire participer les utilisateurs et investir dans les statistiques			
4 c) Conseil consultatif de haut niveau rattaché aux systèmes statistiques nationaux et chargé de représenter les utilisateurs	c.1 Existence d'une agence, d'un conseil ou d'une institution qui conseille le (la) statisticien(ne) en chef sur les activités de l'organisme national de statistique (pourcentage de pays)	↗	Avancée majeure nécessaire
4 g) Communication et culture statistique	g.1 L'organisme national de statistique publie des communiqués de presse au moins une fois par trimestre (pourcentage de pays)	→	Avancée majeure nécessaire
	g.2 L'organisme national de statistique utilise les médias sociaux (Facebook et/ou Twitter) pour diffuser des données et des informations (pourcentage de pays) ^b	↗	En bonne voie
	g.3 Score global d'ouverture des données sur ODIN (score moyen ; cible = moyenne des 5 premiers pays)	↗	En bonne voie

<i>Domaine d'action et engagement</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Tendance</i>	<i>État</i>
4 h) Promotion de la statistique et sensibilisation à la statistique	h.1 Le plan statistique national est intégralement financé (indicateur 17.18.3 relatif aux objectifs de développement durable) (pourcentage de pays)	→	En retard
B : Garantir la qualité et donner confiance dans les statistiques			
4 a) Intégrer le développement de la statistique dans les politiques et les plans nationaux de développement	a.1 État d'avancement de la stratégie nationale de développement de la statistique (score = 0 à 3 ; pourcentage de pays avec un score de 0)	↘	Avancée majeure nécessaire
	a.2 Un plan statistique national est en cours de mise en œuvre (indicateur 17.18.3 relatif aux objectifs de développement durable) (pourcentage de pays)	→	En bonne voie
4 e) Donner aux responsables des bureaux nationaux de statistique les moyens d'assumer un rôle de chefs de file dans leurs systèmes statistiques nationaux respectifs	e.1 La législation nationale relative à la statistique est conforme aux Principes fondamentaux de la statistique officielle (indicateur 17.18.2 relatif aux objectifs de développement durable) (pourcentage de pays)	→	En bonne voie
4 i) Aligner les stratégies/ politiques nationales sur les engagements	i.1 Indice d'utilisation des statistiques (score moyen ; cible = moyenne des 5 premiers pays)	→	En retard
	i.2 Application des normes de diffusion des données SGDD-a ou NSDD (pourcentage de pays)		Pas de données
C : Utiliser des statistiques intégrées aux fins d'une analyse intégrée			
4 b) Élaborer un cadre national de suivi et un ensemble d'indicateurs et les intégrer au processus d'établissement du budget	b.1 Score global de couverture des données sur ODIN (score moyen, 0-100 ; cible = moyenne des 5 premiers pays)	→	En bonne voie
	b.2 Existence d'un portail spécialisé officiel en ligne, géré par le pays, qui peut être utilisé pour rendre compte des progrès accomplis au regard des objectifs de développement durable, accessible sur le site Web du gouvernement ou de l'organisme national de statistique (pourcentage de pays)	↗	En bonne voie
	b.3 Pilier Sources de données (pilier 4) du cadre d'indicateurs de performance statistique (score moyen ; cible = moyenne des 5 premiers pays)	→	En retard
D : Moderniser les processus de production statistique			
4 d) Définir précisément les rôles et responsabilités du système statistique national et transformer les processus	d.1 Pilier Infrastructure de données (pilier 5) du cadre d'indicateurs de performance statistique (score moyen ; cible = moyenne des 5 premiers pays)	↗	En bonne voie
4 f) Tirer parti des technologies nouvelles et novatrices et établir des	f.1 Nombre de pays membres du Comité d'experts en mégadonnées et sciences des données en statistique officielle (ou de ses sous-	↗	Avancée majeure nécessaire

Domaine d'action et engagement	Indicateur	Tendance	État
partenariats pour le partage de données	groupes) et/ou ayant au moins un projet consacré aux mégadonnées sur la Plateforme mondiale		
E : Développer l'ensemble des compétences requises			
4 a) Intégrer le développement de la statistique dans les politiques et les plans nationaux de développement	a.3 Mise au point d'un ensemble prioritaire de quatre directives/documents prévus dans la vision collective	↗	Avancée majeure nécessaire
	a.4 Score global au regard du cadre d'indicateurs de performance statistique de la Banque mondiale (score moyen ; cible = moyenne des 5 premiers pays)	→	Avancée majeure nécessaire
F : Engagements des partenaires			
5 a) Fournir une assistance coordonnée sur les plans technique, financier, technologique et du renforcement des capacités	p.1 Total de l'aide au développement de la statistique reçue chaque année (total des engagements annuels en millions de dollars des États-Unis constants) ; cible = moyenne sur 10 ans) (indicateur 17.19.1 relatif aux objectifs de développement durable)	→	En retard
5 b) Consulter l'organisme national de statistique ou le système statistique national avant d'effectuer toute étude ou enquête statistique	p.2 Les organismes nationaux de statistique sont consultés comme il convient par les organismes responsables et les fournisseurs d'appui statistique (pourcentage de pays indiquant que les organismes nationaux de statistique sont consultés comme il convient)		Pas de données
5 c) Continuer de renforcer les normes statistiques internationales et d'apporter un appui technique	p.3 Nombre de participants aux cours de formation de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique venant de la région	→	Résultats à améliorer

Abréviations : NSDD = Norme spéciale de diffusion des données ; ODIN = Inventaire des données ouvertes ; SGDD-a = Système général de diffusion des données amélioré.

^a Voir <https://data.unescap.org/data-analysis/national-statistical-systems-performance> pour des informations détaillées.

^b Voir www.unescap.org/sites/default/d8files/event-documents/ESCAP.CST_.2020.CRP_.1.Rev_.1_Monitoring_Framework.pdf.

III. Collaboration et coordination

10. Alors que les États membres d'Asie et du Pacifique s'emploient à concrétiser leur vision collective et à mettre en œuvre la Déclaration, le Secrétariat de la CESAP a contribué à l'élaboration de plusieurs initiatives de pointe, qui profitent aux pays de la région et peuvent servir de modèles à d'autres pays de la région et du monde entier.

11. Les États membres d'Asie et du Pacifique développent de nouvelles méthodologies et directives dans plusieurs domaines. Celles-ci sont mises à l'essai et affinées dans des pays de la région, et les conclusions tirées sont ensuite intégrées dans des directives globales qui tiennent compte du contexte particulier des différents pays de la région, et de la taille et de la capacité variables des organismes nationaux de statistiques.

Plateforme de collaboration régionale pour l'Asie et le Pacifique

12. Au niveau régional, la CESAP s'appuie sur la Plateforme de collaboration régionale pour l'Asie et le Pacifique pour promouvoir une approche coordonnée du renforcement des capacités statistiques des États membres, principalement dans le cadre d'un groupe de travail axé sur les données et les statistiques. Le groupe de travail amplifie l'appel que les États membres d'Asie et du Pacifique ont lancé aux partenaires de développement de la région et d'autres régions, leur demandant de fournir aux pays une assistance coordonnée en matière de renforcement des capacités qui soit alignée sur les priorités des pays eux-mêmes et tienne compte des particularités nationales.

13. En 2021, le groupe de travail a lancé une série de « stages de statistique » concernant les objectifs de développement durable afin de donner aux bureaux des coordonnateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies les moyens de renforcer les capacités des systèmes statistiques nationaux. Le premier stage, tenu en novembre 2021, mettait l'accent sur les questions générales liées au suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs. Les stages suivants ont porté sur des sujets tels que les statistiques du travail décent, les statistiques des migrations, les statistiques genrées, les statistiques alimentaires et agricoles et les statistiques de l'éducation. En juillet 2023, le groupe de travail a organisé une session de formation de trois jours en présentiel à l'intention des responsables des données des bureaux des coordonnateurs résidents, qui a porté sur les stratégies visant à combler les lacunes dans les statistiques relatives aux objectifs de développement durable.

État d'avancement de la réalisation des objectifs de développement durable

14. Des améliorations continuent d'être apportées au Portail des objectifs de développement durable pour l'Asie et le Pacifique², une plateforme complète de données et d'analyses sur les objectifs de développement durable aux niveaux régional, sous-régional et national. Les utilisateurs peuvent désormais consulter le profil de chaque pays en ce qui concerne les objectifs ainsi que des illustrations graphiques montrant l'évolution des indicateurs et des comparaisons entre les pays, et trouver des informations sur la disponibilité des données relatives aux objectifs et des méthodes susceptibles de combler les lacunes dans les données³. Les bureaux des coordonnateurs résidents et les administrations utilisent de plus en plus le Portail dans leurs travaux, en particulier pour faciliter les analyses communes de pays, concevoir des plans-cadres de coopération pour le développement durable et mobiliser les acteurs nationaux en faveur des objectifs.

15. En 2023, la CESAP a publié sa septième évaluation annuelle des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable dans la région Asie-Pacifique⁴, qui s'appuie sur le cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs et aux cibles du Programme 2030. Cette évaluation s'appuie sur des contributions de l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement. Le rapport fait le point sur l'état d'avancement de la réalisation des objectifs depuis 2015 et mesure les retards qu'il y aura à combler en 2030 si on s'en tient à la trajectoire actuelle. Il présente également des exemples de réussites nationales en matière de mesures transformatrices visant à accélérer la réalisation des objectifs.

16. Cette méthode d'évaluation des progrès est utilisée par d'autres commissions régionales, ce qui permet d'harmoniser le suivi des objectifs de développement durable entre les régions et d'établir des comparaisons régionales.

² Voir <https://data.unescap.org/home>.

³ Voir <https://data.unescap.org/data-analysis/sdg-data-availability>.

⁴ Voir <https://data.unescap.org/data-analysis/sdg-progress-report-2023>.

Outil de suivi des objectifs de développement durable au niveau national

17. Lors de sa septième session, le Comité de statistique a souligné qu'il fallait améliorer la cohérence dans la communication d'informations sur les objectifs de développement durable aux niveaux mondial et national, ce qui a conduit le secrétariat de la CESAP à développer l'Outil de suivi des objectifs de développement durable au niveau national⁵. Cet outil en ligne gratuit a été lancé en 2021 pour aider les États membres à produire des évaluations nationales des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs.

18. Jusqu'à présent, la CESAP a aidé 16 pays de la région à utiliser l'Outil de suivi des objectifs de développement durable au niveau national, avec l'appui des gouvernements et des bureaux des coordonnateurs résidents. Dix pays ont achevé leur évaluation des progrès, dont sept en ont incorporé les résultats dans leur examen national volontaire.

19. D'autres pays de la région Asie-Pacifique et d'autres régions pourraient également envisager d'adopter l'Outil de suivi des objectifs de développement durable au niveau national, qui leur permettra de produire des évaluations nationales des progrès accomplis à l'aide de données et de cibles nationales. La mise en œuvre de cet outil a également permis d'améliorer la coordination et le partage des données sur les objectifs au niveau national.

Intégration des données

20. La communauté de pratique de la région Asie-Pacifique sur l'intégration des données, lancée en avril 2020 comme suite à la décision prise par le Comité des statistiques lors de sa sixième session, est une plateforme en ligne de collaboration, de partage des connaissances et des données d'expérience et d'apprentissage. À la suite d'une évaluation des capacités d'intégration des données menée en 2020, une série d'ateliers régionaux en ligne ont été organisés en collaboration avec des partenaires de développement afin de renforcer les connaissances et les capacités des équipes de direction et des experts des systèmes statistiques nationaux dans ce domaine. La CESAP organise chaque mois des réunions en ligne de la communauté de pratique, qui ont été l'occasion de présenter et d'examiner plus de 80 expériences de pays et d'agences internationales en matière d'intégration des données.

21. Grâce aux précieuses contributions des membres de la communauté de pratique de la région Asie-Pacifique sur l'intégration des données, la CESAP a élaboré des directives sur l'intégration des données pour les statistiques officielles (« Asia-Pacific Guidelines to Data Integration for Official Statistics »), en s'inspirant d'un guide similaire publié par la Commission économique pour l'Europe (CEE)⁶. Ce document a été traduit en russe, et constitue une ressource précieuse pour les pays de la région Asie-Pacifique, ainsi que pour d'autres pays.

Recensement de la population et des logements

22. Pour aider les pays à faire un meilleur usage des données administratives dans les recensements, la CESAP a lancé plusieurs initiatives. En décembre 2021, elle a publié un document sur les nouvelles tendances en matière de méthodes de recensement dans la région Asie-Pacifique, donnant des exemples de la façon dont les

⁵ Voir <https://data.unescap.org/stories/national-sdg-tracker>.

⁶ Voir www.unescap.org/kp/2021/asia-pacific-guidelines-data-integration-official-statistics.

pays utilisent les données administratives dans ce contexte (« Emerging trends in census approaches in Asia and the Pacific: with country examples »)⁷.

23. En juin 2023, en partenariat avec plusieurs entités, dont la CEE, l'Organisation de coopération économique, le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques, l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique, le Fonds des Nations Unies pour la population et la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, la CESAP a organisé un atelier de formation sur la transition vers des approches fondées sur des registres dans la conduite des recensements de la population et des logements⁸, auquel ont participé 12 pays des régions de la CESAP et de la CEE.

24. La CESAP a développé et mis à l'essai un outil d'auto-évaluation⁹ sur l'aptitude des pays à utiliser des données administratives pour les recensements et prévoit de collaborer avec ses partenaires pour l'améliorer. Cet outil permet aux pays de répertorier les aspects à améliorer en vue de la transition vers un recensement fondé sur des registres.

Logiciels libres

25. La CESAP aide les États membres à mettre au point des portails de données au moyen de la solution en code source libre .Stat Suite, qui sert à diffuser efficacement des données statistiques de haute qualité. L'assistance technique met l'accent sur la modélisation des données selon la norme pour l'échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX) afin d'assurer la viabilité de la plateforme.

26. La CESAP a publié plusieurs guides¹⁰, notamment sur le traitement des données satellitaires aux fins de la production de cartes et de tableaux statistiques à l'aide de programmes tels que Quantum Geographic Information System (QGIS) et RStudio. Les guides présentent les caractéristiques des programmes géospatiaux et fournissent des détails sur les différents types de données ouvertes en fonction des besoins des utilisateurs. Ils permettent aux utilisateurs d'élaborer des statistiques sur des sujets pour lesquels les données géospatiales sont utiles et montrent les possibilités offertes par les logiciels libres.

27. D'autres pays de la région Asie-Pacifique et du monde entier pourraient envisager à leur tour d'utiliser des logiciels libres tels que la solution .Stat Suite, RStudio et QGIS.

Intégrer les politiques et les données afin de ne laisser personne de côté

28. En application de la Déclaration, la CESAP a mis au point un outil appelé « Every Policy is Connected » (EPIC)¹¹, qui permet aux pays d'améliorer le suivi des politiques inclusives et de leurs incidences sur différents groupes de population. Les pays de la région peuvent suivre une formation en ligne en accès libre, et l'outil est en cours de déploiement dans d'autres pays. D'autres pays de la région et au-delà pourraient également vouloir utiliser cet outil en libre accès pour mieux aligner leurs

⁷ Voir www.unescap.org/kp/2021/emerging-trends-census-approaches-asia-and-pacific-country-examples.

⁸ Voir www.unescap.org/events/2023/regional-training-workshop-transition-register-based-approaches-population-and-housing.

⁹ Voir www.unescap.org/sites/default/d8files/event-documents/Self-assessment-questionnaire-on-readiness-to-use-admin-data-for-census-purposes.pdf.

¹⁰ Voir www.unescap.org/sites/default/d8files/event-documents/Use_of_satellite_data_in_statistical_institutions_Stats_Cafe_15Mar2021.pdf.

¹¹ Voir www.unescap.org/our-work/statistics/EPIC.

indicateurs sur les grandes priorités et renforcer le dialogue entre les utilisateurs et les producteurs de statistiques des systèmes statistiques nationaux.

Cafés de la statistique Asie-Pacifique

29. En 2020, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19, la CESAP a lancé les cafés de la statistique Asie-Pacifique (Asia-Pacific Stats Café)¹² pour faciliter l'échange de pratiques et de conseils entre les entités des Nations Unies et les systèmes statistiques nationaux. Depuis, 82 cafés ont été organisés, et les participants ont exploré ensemble un large éventail de sujets ayant trait aux priorités des pays et aux demandes d'assistance. Des sessions ont notamment été consacrées à la mesure de l'impact de la pandémie, aux statistiques relatives aux catastrophes, aux mégadonnées et à l'utilisation des données géospatiales. Ces réunions en ligne ont facilité la participation de davantage de membres du personnel des systèmes statistiques nationaux en début de carrière ou de rang intermédiaire et d'un nombre beaucoup plus important de pays par rapport aux événements en présentiel, et permis de partager très rapidement les travaux dans toute la région et au-delà.

30. Les cafés de la statistique facilitent l'échange de connaissances et de données d'expériences sur les mégadonnées, l'information géospatiale et l'intégration des données statistiques grâce à la participation de divers groupes mondiaux et groupes d'experts.

31. L'initiative très fructueuse des cafés de la statistique a été étendue à la région africaine, le Centre africain pour la statistique de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) ayant lancé avec succès la série de webinaires Stats Talk-Africa.

Enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil

32. En Asie et dans le Pacifique, l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil fait l'objet d'une double approche, qui comporte un volet politique, avec la proclamation de la Décennie Asie-Pacifique de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (2015-2024), et un volet technique. Cette approche est un exemple de bonne pratique qui a permis de grandes avancées vers la mise en place de systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil universels et réactifs dans toute la région.

33. Les progrès accomplis et les difficultés rencontrées au niveau régional ont été soulignés dans le rapport intitulé « Getting Every One in the Picture » (Faire en sorte que tout le monde soit compté) qui a été présenté lors de la deuxième Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique, tenue en novembre 2021. La CESAP continue de développer les connaissances en matière d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil en élaborant des documents techniques comme ceux qui ont été présentés à la Conférence ministérielle et en publiant des actualités et des ressources sur le site www.getinthepicture.org. En 2023, elle a organisé le premier forum de recherche sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique, lors duquel les participants ont eu l'occasion de partager des résultats de recherche et des informations sur ces questions, et de renforcer les capacités et les réseaux dans ce domaine. La CESAP a également coordonné la mise en place de réseaux d'officiers d'état civil dans le Pacifique, en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est.

34. La CESAP accorde une attention accrue à l'évaluation des inégalités dans les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil. Ces

¹² Voir www.unescap.org/our-work/statistics/stats-cafe.

dernières années, elle a mis au point des directives et aidé les pays à renforcer les capacités dont ils ont besoin pour entreprendre ces évaluations. Ces activités visent à renforcer les capacités d'analyse démographique et à compléter l'aide à la production de statistiques d'état civil basées sur les registres.

35. La CESAP a appuyé des activités de cartographie et d'amélioration des processus d'enregistrement des faits d'état civil dans six pays, en étroite collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies et d'autres partenaires de développement. Sur la base de ces travaux, la CESAP soutient également les pays dans leurs efforts de numérisation.

36. La communauté de pratique sur la mesure de la mortalité des adultes a été créée pour améliorer l'accessibilité et l'actualité des données sur la mortalité des adultes dans les pays qui ne disposent pas d'un solide système de registres et de statistiques de l'état civil. Elle favorise le partage des connaissances et l'apprentissage entre pairs parmi les experts intéressés par des méthodes innovantes de collecte et d'analyse de données provenant d'enquêtes auprès des ménages et de recensements ou obtenues à l'aide d'approches intégrées combinant diverses sources de données.

37. Un groupe directeur régional pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique et un partenariat de partenaires de développement soutiennent la région dans la réalisation de la vision commune de la Décennie de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique (2015-2024). Le groupe directeur a recommandé que la Décennie soit prolongée jusqu'en 2030, ce qui sera décidé lors de la troisième Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique, prévue en juin 2025.

38. Cette initiative sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil montre combien les partenariats sont utiles pour traduire en faits l'engagement politique en faveur de systèmes de registres et de statistiques de l'état civil inclusifs et résilients qui garantissent que personne n'est laissé de côté. Ces travaux sont coordonnés avec des activités similaires menées par la Commission économique pour l'Afrique.

Statistiques relatives aux catastrophes

39. Le groupe de travail technique sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique aide les pays de la région à mettre en œuvre le Cadre de statistiques relatives aux catastrophes en proposant des formations, en favorisant la mise en commun des pratiques nationales et en contribuant à l'élaboration de normes mondiales. Il encourage également le dialogue entre les utilisateurs et les producteurs de données. Plusieurs gouvernements de la région appliquent le Cadre pour répondre à la demande de statistiques officielles nécessaires à l'élaboration de politiques et de programmes tenant compte des risques.

40. En 2023, la CESAP a organisé la troisième réunion d'experts à l'intention des producteurs et des utilisateurs de statistiques relatives aux catastrophes¹³, en collaboration avec les quatre autres commissions régionales, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et la Division de statistique.

41. La réunion d'experts a pour objectif de promouvoir la production et l'utilisation de statistiques relatives aux catastrophes aux fins d'un développement tenant compte des risques, conformément aux objectifs du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques relatives aux catastrophes de la Commission de

¹³ Voir www.unescap.org/events/2023/third-expert-forum-producers-and-users-disaster-related-statistics.

statistique. À cet égard, les participants ont échangé des données d'expérience sur la façon dont leurs pays utilisent les statistiques relatives aux catastrophes pour donner suite aux engagements pris dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe et guider le développement, partagé les meilleures pratiques en matière de production de ces statistiques et cherché des possibilités de les reproduire.

42. Les réunions d'experts et les activités techniques menées par la CESAP et certains pays d'Asie et du Pacifique contribuent aux travaux menés par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques relatives aux catastrophes pour mettre au point un cadre commun pour les statistiques relatives aux catastrophes.

43. Cette modalité de développement et de mise à l'essai, au niveau national et régional, de nouvelles méthodes et de directives qui peuvent ensuite éclairer les travaux normatifs mondiaux, est un bon exemple qui peut être suivi dans d'autres domaines de développement des capacités statistiques.

Partenariat mondial pour la comptabilité de l'océan

44. Le Partenariat mondial pour la comptabilité de l'océan, coprésidé par la CESAP et Pêches et Océans Canada, sert de plateforme pour la réalisation d'études et de projets pilotes sur la comptabilité de l'océan dans plusieurs pays à travers le monde. Il rassemble des gouvernements, des institutions internationales, des organismes de recherche et d'autres parties prenantes, qui se sont engagés à soutenir le développement durable de l'océan en améliorant l'organisation, l'interconnexion et la normalisation des données et des statistiques relatives à l'océan. En tant que membre fondateur du Partenariat, la CESAP a apporté un appui financier et un soutien de fond aux consultations techniques et organisationnelles qui en ont précédé la création. Cela fait du Partenariat un excellent exemple et une bonne pratique à suivre en matière d'initiative d'une commission régionale menant à la création d'une ressource mondiale de connaissances et d'une plateforme de collaboration.

45. L'adhésion au Partenariat mondial pour la comptabilité de l'océan est gratuite et ouverte aux gouvernements nationaux, aux institutions intergouvernementales, aux organismes de représentation du secteur privé et aux institutions axées sur la recherche (qui ont obtenu le statut officiel d'organisation à but non lucratif dans leur pays d'origine) qui cherchent à s'assurer que les différentes valeurs de l'océan sont prises en compte dans toutes les prises de décision liées au développement social et économique. Les pays de la région et d'autres parties du monde, ainsi que les institutions internationales, pourraient envisager de rejoindre le partenariat afin de mettre en commun leurs connaissances et leurs bonnes pratiques en matière de comptabilité des océans et d'échanger sur les difficultés rencontrées dans ce domaine.

Mesurer les flux financiers illicites

46. La CESAP collabore avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), la CNUCED et les pays de la région pour mesurer les flux financiers illicites dans la région Asie-Pacifique et pour améliorer la capacité des pays à estimer et à utiliser ces mesures pour élaborer des politiques. Dans la région, les pays participent activement à cette initiative, qui comprend la mise à l'essai et l'utilisation des directives méthodologiques créées par les organismes responsables, à savoir l'ONUDC et la CNUCED. En outre, ces pays s'emploient à formuler des mesures visant à réduire la prévalence des flux financiers illicites. Les pays d'Asie et du Pacifique sont en train d'élaborer et de tester de nouvelles directives afin de faire en sorte que les directives mondiales tiennent compte des différents contextes nationaux dans la région.

IV. Méthodes de travail

47. La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions sur toutes les activités opérationnelles des États membres et du secrétariat de la CESAP. Il a fallu adapter les activités de renforcement des capacités de manière à les mener uniquement par des mécanismes virtuels et à réduire au minimum les déplacements entre 2020 et 2022. Cette transition vers des modalités virtuelles a concerné tous les travaux, aux niveaux national, régional et mondial. Les groupes d'experts, les groupes de travail techniques et les groupes de travail formels et informels sont passés à des réunions virtuelles, ce qui permet aux pays de toutes les régions d'y participer sans les contraintes de temps et de coût imposées par les déplacements. Toutefois, cette possibilité est quelque peu théorique car dans la pratique, le décalage horaire pose des problèmes pour la participation de nombreux pays de la région Asie-Pacifique.

48. Les avancées technologiques et la disponibilité de nouvelles sources de données offrent d'immenses possibilités. Ce système de données en expansion et l'éventail de plus en plus large d'acteurs aux intérêts divers exigent de nouvelles règles et de nouvelles capacités. Cela montre combien il importe d'établir des structures appropriées qui aident la communauté statistique de l'Asie-Pacifique à servir la vision et le cadre d'action collectifs.

49. À sa huitième session, le Comité de statistique a décidé que le Bureau, avec l'appui du secrétariat, réexaminerait les groupes et les communautés de pratique qui soutiennent les travaux du Comité et, à cette fin, soumettrait à l'examen du Comité des recommandations visant à simplifier, renforcer et améliorer ces groupes et communautés de pratique, l'objectif étant de s'assurer qu'ils continuent de répondre aux objectifs poursuivis¹⁴. Cela pourrait conduire à la mise en place de mécanismes de collaboration moins formels, selon qu'il conviendra, qui pourraient être mieux adaptés au monde complexe dans lequel les organismes nationaux de statistique opèrent aujourd'hui, tout en gardant à l'esprit le rôle de premier plan joué par ces organismes. Une attention particulière devrait être accordée à la mise en place d'arrangements et de mécanismes qui aident les organismes de statistique à répondre à la demande croissante de statistiques relatives aux changements climatiques et à prendre des décisions complexes en matière de gouvernance des données.

50. La communauté statistique de l'Asie-Pacifique a souligné qu'il faut renforcer la coopération avec les groupes mondiaux, en veillant à ce qu'ils prennent en compte les spécificités des pays de la région. La multiplication des groupes mondiaux qui appuient la Commission de statistique, en parallèle des groupes régionaux et nationaux et des communautés de pratique, peut poser des problèmes pour les États membres qui souhaitent participer activement à tous ces groupes. Compte tenu du foisonnement de domaines thématiques et de la complexité croissante de certains sujets, tels que la comptabilité nationale, les États membres devront inévitablement déterminer ceux auxquels ils veulent accorder la priorité. Pour les y aider, la région de la CESAP leur recommande de participer à des initiatives au niveau mondial et d'éviter de dupliquer les groupes régionaux et les communautés qui appuient les systèmes statistiques nationaux.

51. Pour accroître la participation des pays d'Asie et du Pacifique dans les groupes mondiaux, il convient de réfléchir encore à des mécanismes de travail inclusifs. Les pays membres de la région Asie-Pacifique s'étendent sur 11 fuseaux horaires, d'où l'importance d'adopter de nouvelles méthodes de travail.

¹⁴ Voir https://www.unescap.org/sites/default/d8files/event-documents/ESCAP.CST_.2022.8_Report_FR.pdf (décision 5).

52. Pour que les échanges soient le plus efficace possible, il est essentiel de programmer les réunions à des moments qui conviennent aux pays de la région. S'il n'est pas possible d'organiser une seule réunion à un moment qui convienne à tous les pays, il faudra prévoir des réunions supplémentaires, éventuellement avec la participation des commissions régionales. Il faudrait également envisager de tenir des consultations à des moments opportuns, lesquelles pourront éclairer les travaux des groupes mondiaux.

V. Plans et priorités pour l'avenir

53. Le Comité de statistique définit les plans et les priorités à venir pour le développement de la statistique en Asie et dans le Pacifique. Les priorités ci-après tiennent compte des discussions menées récemment au sein du Comité.

Intégration des données

54. Le Comité de statistique a relevé l'importance de l'intégration des données à sa sixième session, en 2018, lors de laquelle il a été convenu d'établir la communauté de pratique de la région Asie-Pacifique sur l'intégration des données. Ce réseau ne cesse de s'étendre, et ses travaux de gagner en importance.

55. Il existe de nombreuses possibilités d'améliorer la couverture des données, de combler les lacunes en matière de données et de produire plus rapidement et plus fréquemment des statistiques détaillées très fines. L'intégration des données réduit aussi la nécessité de recueillir des données supplémentaires, ce qui permet de minimiser les coûts et d'alléger la charge de travail que représente la communication des données. Toutefois, elle apporte aussi son lot de difficultés. De nombreux pays ne disposent toujours pas des sources de données administratives de haute qualité nécessaires pour ce processus. L'intégration des données doit avoir l'approbation du public et se fonder sur une base juridique, le plus important étant de maintenir la confiance dans les statistiques officielles.

56. Il existe également des difficultés en matière de renforcement des capacités du personnel et de mise en place de nouveaux mécanismes de collaboration, que ce soit dans les différentes administrations publiques ou avec les fournisseurs de données du secteur privé. Des mesures devront être prises pour aider les organismes nationaux de statistique à résoudre ces problèmes. À cet égard, il faudra examiner les facteurs clés de l'intégration des données, tels que l'adoption de formats, de protocoles, de taxonomies et d'interfaces normalisés et ouverts. Ces éléments permettront d'améliorer la cohérence et l'intégration entre les différents systèmes, ce qui aura pour effet rendre plus efficaces la collaboration en matière de données et le partage des données, et de simplifier la collecte et la compilation de données provenant de sources multiples.

Intégration de la dimension de genre

57. À sa septième session, le Comité de statistique a décidé d'intégrer davantage les questions de genre dans ses travaux. À cet égard, la promotion de l'égalité des genres dans les organismes nationaux de statistiques revêt une grande importance, en particulier aux postes de décision. Compte tenu des difficultés particulières que rencontrent les femmes chefs d'organismes nationaux de statistique, qui n'ont pas forcément de système de soutien solide, un réseau informel a été mis en place afin de favoriser l'entraide entre pairs parmi les femmes à des postes de direction et de faciliter le développement, la compilation et l'amélioration des ressources d'information pour renforcer la présence des femmes à ces postes et leurs réseaux professionnels.

58. Le réseau d'entraide recensera et comblera toute lacune dans les compétences en matière de gestion et d'encadrement au sein du groupe. Un réseau similaire existe déjà en Amérique latine et dans les Caraïbes ; on cherchera donc des possibilités d'établir des liens entre ces réseaux.

59. Le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21), Data2x et Open Data Watch ont invité la CESAP à collaborer pour étendre le réseau des données sur le genre à la région Asie-Pacifique, en s'appuyant sur les connaissances et les succès des travaux menés en Afrique, en vue de faciliter le partage des connaissances entre les membres et de promouvoir la coopération interrégionale et l'apprentissage auprès des pairs en ce qui concerne les données et les statistiques générées. Plus de 20 pays de la région Asie-Pacifique ont souhaité rejoindre le réseau. La prochaine étape consistera à élaborer des plans pour mobiliser ce réseau.

Mégadonnées et outils et techniques de science des données

60. Lors de la sixième session du Comité des statistiques, les mégadonnées et les autres sources de données non traditionnelles sont apparues comme solutions potentielles permettant de répondre à la demande croissante de données plus actuelles et plus détaillées. Ce sujet a été abordé en 2021 lors d'une réunion d'experts sur l'utilisation des mégadonnées pour l'établissement de statistiques officielles et continue de guider les débats aux niveaux régional et mondial. Ces discussions ont conduit la CESAP à produire des documents sur l'utilisation des mégadonnées, notamment un guide sur les éléments clés à prendre en considération dans l'utilisation des données de téléphonie mobile, intitulé « Using big data for official statistics: key considerations when using mobile phone data »¹⁵ ; celui-ci s'ajoute au soutien fourni par la CESAP aux organismes nationaux de statistique qui cherchent activement des moyens d'intégrer les mégadonnées au processus de production statistique. L'utilisation de sources de mégadonnées reste une priorité pour les États membres, et des travaux supplémentaires sont nécessaires pour aider les pays à utiliser de nouvelles sources de données et à faire face aux problèmes qui en découlent.

61. La CESAP a également contribué à la diffusion de cas d'utilisation et de bonnes pratiques en mettant au point des cours d'apprentissage en ligne sur les mégadonnées, dont des cours de sensibilisation et une MasterClass pour les dirigeants, et sur les sources de mégadonnées, telles que l'utilisation des données issues des lecteurs de codes-barres et des données de téléphonie mobile. Ces cours sont accessibles sur le système de gestion de l'apprentissage de la Plateforme mondiale des Nations Unies¹⁶.

62. Pour aider les organismes nationaux de statistique à renforcer les compétences en matière de mégadonnées et de science des données, quatre centres régionaux pour les mégadonnées et la science des données ont été créés en 2020 et 2021, dont un en Chine. Ces centres réunissent la communauté des professionnels de la statistique officielle au niveau régional, pour leur permettre de renforcer leurs capacités en matière de mégadonnées et de science des données et de partager des connaissances et des données d'expérience.

63. En 2023, le centre régional situé en Chine est devenu un pôle mondial (comme indiqué dans la décision 54/116 de la Commission de statistique) spécialisé dans la télédétection pour les statistiques agricoles et la mesure et l'analyse du commerce électronique. Le pôle chinois a joué un rôle essentiel dans la préparation du quatrième

¹⁵ Voir www.unescap.org/kp/2022/using-big-data-official-statistics-key-considerations-when-using-mobile-phone-data.

¹⁶ Voir <https://learning.officialstatistics.org/>.

Forum mondial des Nations Unies sur les données, tenu à Hangzhou (Chine) en avril 2023.

64. En novembre 2023, un nouveau pôle régional pour les mégadonnées et la science des données, destiné à aider les pays d'Asie et du Pacifique, a été créé pour apporter un appui supplémentaire à l'utilisation des nouvelles sources de données et à l'application des outils et des techniques de science des données de sorte à pouvoir fournir des statistiques crédibles et riches en enseignements. Ce pôle régional, dont la création a été approuvée à la cinquante-quatrième session de la Commission de statistique, devrait être pleinement opérationnel d'ici à la fin de l'année 2024.

65. Des efforts supplémentaires sont encore nécessaires pour aider les organismes nationaux de statistique à exploiter les possibilités offertes par les sources de mégadonnées, ce qui restera une priorité dans les années à venir.

66. En plus des mégadonnées et des nouvelles sources de données, les organismes nationaux de statistique utilisent de plus en plus les outils et les techniques de science des données. Dans la région, certains pays utilisent des logiciels libres pour automatiser la production de statistiques, ce qui élimine les étapes manuelles, réduit le risque d'erreurs et incorpore un mécanisme d'assurance qualité automatisé, écourtant ainsi nettement le temps nécessaire pour produire les statistiques. Par exemple, un organisme national de statistique a réduit le délai de production de ses statistiques mensuelles du commerce international de marchandises de 40 à 5 jours. Un autre enseignement tiré de l'aide apportée aux pays de la région est que la promotion et l'application de solutions en code source libre sont des éléments importants dont il faut tenir compte pour que les résultats en matière de développement soient maintenus au-delà d'un projet ou d'une période d'appui extérieur.

67. Étant donné que l'utilisation des mégadonnées et des outils et techniques de science des données reste une priorité pour les États membres, elle le sera également pour la CESAP. La Commission collaborera avec le nouveau pôle régional pour les mégadonnées en Indonésie et aidera les organismes nationaux de statistique à adopter les mégadonnées et de nouvelles sources de données ainsi que des outils et des techniques de science des données. Elle les aidera aussi à automatiser les processus et à passer de logiciels propriétaires à une utilisation accrue de logiciels libres, tels que le langage et l'environnement R pour les calculs statistiques et les graphiques. La CESAP compte intégrer ces efforts aux initiatives mondiales, notamment en collaborant avec le Comité d'experts en mégadonnées et sciences des données en statistique officielle, qui rassemble d'autres pôles régionaux pour les mégadonnées¹⁷ au Brésil, aux Émirats arabes unis et au Rwanda.

Gouvernance des données

68. À mesure que les pays intègrent de nouvelles sources de données et échangent avec davantage de parties prenantes, l'un des principaux défis consiste à s'assurer que leurs modalités de gouvernance des données sont à même de répondre à des demandes en constante évolution. C'est pourquoi le Comité de statistique, à sa huitième session, a décidé de « faire figurer la gouvernance des données dans ses futurs travaux, en mettant l'accent sur la mise en commun des données d'expérience des pays et sur la facilitation de l'apport d'assistance technique ». Pour ce faire, la CESAP est en train d'élaborer un recueil de pratiques nationales en matière de gouvernance des données, sur la base des observations d'un groupe d'experts qui s'est réuni en 2023. Le recueil constituera une ressource pour les pays de la région Asie-Pacifique et d'autres régions et les aidera à adapter les dispositions existantes en matière de gouvernance des

¹⁷ Voir <https://unstats.un.org/bigdata/regional-hubs.cshtml>.

données et à en établir de nouvelles qui soient adaptées à la complexité grandissante des défis que doivent relever les organismes nationaux de statistique. D'autres régions et pays pourraient tirer des enseignements de ce recueil de pratiques, et éventuellement s'en inspirer pour établir leurs propres profils de pays.

Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique

69. L'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique, centre de formation régional de la CESAP, propose une formation professionnelle en statistique pour les fonctionnaires et autres personnes travaillant dans les organismes nationaux de statistique. Depuis l'adoption de son plan stratégique pour la période 2020-2024, des changements considérables sont intervenus aux niveaux mondial, régional et national. L'Institut va donc élaborer un nouveau plan stratégique pour la période 2025-2029 afin d'y faire face.

70. L'Institut continuera de jouer un rôle clé dans la conception et l'organisation d'activités de formation dans les domaines de travail prioritaires recensés par le Comité de statistique, en collaboration et en partenariat avec des organisations internationales et régionales. Après la pandémie de COVID-19, les cours seront dispensés selon une combinaison d'apprentissage en présentiel et de modalités mixtes et hybrides, en fonction des ressources disponibles et du thème du cours. Sachant que l'Asie-Pacifique est une région vaste et diverse dont les systèmes statistiques nationaux doivent faire face à des difficultés particulières et ont des niveaux de développement différents, l'Institut déterminera quels besoins de formation peuvent être satisfaits le plus efficacement au niveau régional, sous-régional ou national.

VI. Mesures que la Commission de statistique est invitée à prendre

71. La Commission de statistique est invitée à :

a) **Prendre note des initiatives relatives aux bonnes pratiques entreprises dans la région Asie-Pacifique et expliquer comment elles peuvent être étendues à un plus grand nombre de pays dans la région et au-delà, notamment à l'aide des mesures suivantes :**

i) **Promouvoir et adopter des solutions libres, dont des outils tels que la plateforme .Stat Suite, l'Outil de suivi des objectifs de développement durable au niveau national et l'outil « Every Policy is Connected » ;**

ii) **Renforcer le partage des connaissances entre les pays et entre les régions dans le cadre de manifestations telles que les cafés de la statistique Asie-Pacifique et de partenariats tels que le Partenariat mondial pour la comptabilité de l'océan ;**

iii) **Faire adopter le cadre de gouvernance des données de l'Asie-Pacifique par les pays de la région et d'autres régions du monde, et envisager de l'utiliser pour produire des résumés des pratiques de gouvernance des données. Ces résumés pourraient ensuite contribuer à l'extension du recueil sur la gouvernance des données en Asie-Pacifique à d'autres pays et régions en fournissant aux pays une ressource qui leur permette de partager leurs connaissances et leurs données d'expérience dans le domaine de la gouvernance des données ;**

b) **Soutenir l'appel des États membres d'Asie et du Pacifique demandant aux partenaires de développement de la région et du monde entier de leur fournir, au moyen de la Plateforme de collaboration régionale pour l'Asie et le**

Pacifique, une assistance technique, financière et technologique et une aide au renforcement des capacités coordonnées, alignées sur les priorités des pays et tenant compte de la situation particulière de chaque pays ;

c) Soutenir l'appel des États membres d'Asie et du Pacifique demandant aux partenaires de développement de la région et du monde entier de continuer à développer et à renforcer les normes statistiques internationales et à fournir un soutien technique en faveur de leur mise en œuvre, en gardant à l'esprit la nécessité de tester les directives et les méthodologies au niveau national et de veiller à ce qu'elles tiennent compte des différents contextes nationaux et des niveaux divers de capacité et de besoins d'un État membre à l'autre ;

d) Soutenir l'appel des États membres demandant aux pays d'Asie et du Pacifique de collaborer davantage avec les groupes mondiaux, et à la Commission de statistique d'adopter des approches inclusives pour collaborer avec les États membres et les groupes régionaux, par les moyens suivants :

- i) Collaboration plus étroite avec les commissions régionales pour organiser des réunions dans plusieurs fuseaux horaires ;**
- ii) Recours accru à des consultations pour que les pays de toute la région Asie-Pacifique puissent contribuer aux travaux.**
